

À Mesdames, Messieurs les **Conseillers
Communautaires**

2 Place Saint-Christophe
36370 LIGNAC
☎ 02 54 24 31 40 – contact@cdcmova.fr

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

LUNDI 21 JUILLET 2025 à 18H30
Au plan d'eau communal de LA CHATRE L'ANGLIN
(Route de Passebonneau)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2025 ;
3. Convention de mandat 2024 : aménagement des rues situées en agglomération – Commune de Saint-Benoît-du-Sault ;
4. Convention de mise à disposition de l'Office de Tourisme de Saint-Benoît-du-Sault ;
5. Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) du SDEI ;
6. Soutien à la mise en place d'actions « mobilité » sur le PNR de la Brenne ;
7. Projet de création d'un poste mutualisé d'Animatrice Inclusion Handicap et Animation Périscolaire ;
8. P.A.C.T. 2024 (Projet Artistique et Culturel de Territoire) : répartition du solde de la subvention de la Région Centre-Val de Loire aux associations ;
9. P.A.C.T. 2025 (Projet Artistique et Culturel de Territoire) : répartition du 1^{er} acompte de la subvention de la Région Centre-Val de Loire aux associations ;
10. Vote des subventions communautaires aux associations du P.A.C.T. 2025 ;
11. Vote d'une subvention communautaire pour la publication d'une traduction du *Petit Prince* de Saint-Exupéry en parler traditionnel de Mouhet ;
12. Location du bâtiment situé 2 Place Saint-Christophe à LIGNAC par la Commune de Lignac à la CDC MOVA ;
13. Questions et informations diverses :
 - Point de situation et perspective pour la future maison médicale ;
 - Point de situation et perspective pour la "maison Margot" et le "moulin de Dunet" ;
 - Point de situation et perspective pour le prieuré.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.


Le Président,
Philippe GOURLAY

MOVA
Communauté de communes
Marche Occitane
-Val d'Anglin